

Fiche tarifaire n°1

CONTRIBUTIONS FAMILIALES 2022-2023

L'engagement de la contribution est renouvelé par tacite reconduction après avis du Conseil de classe.

	Forfait moyen annuel	Remise 5% (paiement 1 fois)		ou		A l'inscription
		Formule ENERGIE (pour l'année)	Formule SERENITE (pour le cycle)			
 3 ^{ème} Prépa Métiers	1 152 €* 57,60 €	1 x 878,40 €	9 x 104 €	+	216 €	
CAP Cuisine	936 €* 46,80 €	1 x 717,20 €	20 x 85 €	+	172 €	
CAP CS-HCR	868 €* 43,40 €	1 x 648,60 €	20 x 78 €	+	176 €	
BAC Pro ASSP	1 076 €* 53,80 €	1 x 801,20 €	31 x 97 €	+	221 €	
BAC Pro MA	1 076 €* 53,80 €	1 x 801,20 €	31 x 97 €	+	221 €	

*Formation SST incluse

-5 %

- Paiement en 1 fois (oct 2022).
- Si 2 enfants en simultané dans un des établissements du CREEFI, valable sur la scolarité la plus élevée.
- Redoublement / année supplémentaire dans le même niveau
- Dispense ou aménagement d'1 ou 2 enseignements au moins (sauf EPS)

-10 %

- Dispense ou aménagement de 3 enseignements au moins (sauf EPS)
- Si 3 enfants en simultané dans un des établissements du CREEFI, valable sur la scolarité la plus élevée.

-15 %

- Poursuite dans un cycle supérieur (après un cycle complet dans les établissements du CREEFI)
- Réduction non cumulable, la plus élevée sera retenue.